



## NOTE INFORMATION HÉVA

***A l'attention des Présidents des Comités départementaux***

***A l'attention des Responsables des Clubs Santé Seniors et Sections affiliés***

***A l'attention des personnes en charge de la saisie des licences sur HÉVA***

Nous vous rappelons que les licences de la saison sportive 2023-2024, seront toutes dématérialisées (envoi par mail à chaque licencié) sauf si vous faites la demande d'une version papier pour tout ou partie de vos licenciés.

**Les factures des licences seront à télécharger sur le site HEVA dans l'onglet « Etat financier » rubrique « Tableau des règlements ».**

**La saisie des licences saison 2022/2023 est possible jusqu'au 25/08/2023 et les commandes devront être réglées avant le 31/08/2022.**

### **Affiliation saison 2023-2024 de votre Comité départemental (10 €)**

L'affiliation à la 2FOPEN est la condition nécessaire à la création et au renouvellement des adhérents du Comité et de ses Sections. Lors de celle-ci, il vous sera demandé de procéder à l'adhésion **des dirigeants** (Président, Trésorier, Secrétaire) uniquement, **aucune mention ne doit apparaître dans la rubrique Responsable.**

### **Affiliation saison 2023-2024 de votre Club Santé Seniors (0€)**

L'affiliation à la 2FOPEN est la condition nécessaire à la création et au renouvellement des adhérents du Club Santé Seniors. Lors de celle-ci, il vous sera demandé de procéder uniquement à l'adhésion **de votre Responsable.**

### **Enregistrement des licences saison 2023-2024 à/c du 01/09/2023**

**Ne pas enregistrer plus de 30 personnes par panier.**

Merci de vérifier les adresses électroniques de vos adhérents et de supprimer les adresses erronées avant tout enregistrement d'une nouvelle licence.

En cas d'absence d'adresse électronique et/ou de téléphone, laisser le(s) champ(s) vierge(s) et saisir un espace en appuyant 1 fois sur la barre d'espacement.

Dans le cas de licenciés ayant la même adresse électronique (ex : couple), il convient de les enregistrer dans deux paniers différents, ainsi l'informatique ne détectera pas le « doublon » d'adresse électronique.

### **Licences temporaires**

Dans le cas des licences temporaires (valables uniquement 3 jours soit 2 nuits), **vous devez impérativement compléter la rubrique « commentaire »** sur la fiche de chaque adhérent concerné, **en précisant le lieu et la date de la sortie.**

La date d'expiration de la licence, mise par défaut au 31/08 sera modifiée par nos soins en conséquence.

**La licence temporaire est renouvelable 2 fois pendant la saison.**

Actuellement le logiciel HÉVA ne permet pas de souscrire 2 licences temporaires pour la même personne durant la saison sportive. Lorsque vous désirez souscrire une deuxième licence temporaire, il convient de nous adresser un mail à [secretariat@2fopen.com](mailto:secretariat@2fopen.com) avec NOM, PRÉNOM et N° LICENCE afin que nous puissions mettre le logiciel HÉVA à jour et vous établir une facture manuelle.

## Edition des licences papier

Afin de faciliter l'édition des licences papier que vous souhaiteriez, nous vous remercions de bien vouloir :

Saisir sur HÉVA un panier **UNIQUEMENT** de personnes demandant une licence papier,  
Préciser par mail à [secretariat@2fopen.com](mailto:secretariat@2fopen.com) que pour la transaction n° vous souhaitez une impression.

Sinon merci de nous adresser un message avec Nom, Prénom et numéro de licence de vos adhérents afin que nous puissions leur adresser directement leur licence.

## Validation du Panier

### Instructions de paiement

Veuillez suivre les indications suivantes afin de régler votre commande.

#### **Vous avez choisi de payer par chèque**

Le chèque d'un montant de 38,00 € est à établir à l'ordre de « 2FOPEN-JS » et à envoyer à l'adresse suivante :

**2FOPENJS, Maison des Sports - Rue de l'Aviation, 37210 Parçay-Meslay**

Veuillez télécharger le coupon de paiement à joindre à votre chèque ou indiquer le numéro de transaction suivant avec votre chèque : 3489

Télécharger le coupon

Changer le mode de règlement

Envoyer les attestations par email



Ne pas oublier de cliquer sur

Un seul chèque possible pour régler plusieurs transactions.

Svp merci de noter le ou les n° de transaction(s) au dos de votre chèque.

Tutoriel à votre disposition pour saisir sur HÉVA (accès privé ou sur HÉVA en bas à droite)

**Pour toute information, vous pouvez contacter Sophie au secrétariat, tous les matins, de 8h30 à 12h30 au 02.47.40.05.39.**